



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

femmes

Question écrite n° 17667

### Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur l'impérieuse nécessité de veiller au respect de la laïcité dans le sport. En permettant à des athlètes de se distinguer par des attributs vestimentaires propres à leur croyance religieuse certaines instances internationales du sport s'inscrivent en rupture avec l'exigence de neutralité sur laquelle se fonde et sur laquelle doit rester fondée la règle sportive. Les jeux olympiques de Londres ont donné une illustration de ces dérives. La Fédération internationale de football (FIFA) a pour sa part donné un certain nombre de directives pour les femmes. Il s'agit là de pratiques discriminatoires qui contreviennent aux fondements même de la laïcité. Le sport doit conserver son caractère universel sans autre distinction entre les athlètes que l'excellence sportive. Il lui demande de bien vouloir lui préciser quelle est la position qu'elle entend adopter dans ce dossier.

### Texte de la réponse

La position du Gouvernement est claire : on ne porte pas de voile pour faire du sport. Un terrain de football, un stade, un gymnase, un dojo ne sont pas des lieux d'expression politique ou religieuse. Ce sont des lieux de neutralité où doivent primer les valeurs du sport : l'égalité, la fraternité, l'impartialité, l'apprentissage du respect de l'arbitre, de soi-même et de celui d'autrui. Il appartient donc au mouvement sportif français de faire en sorte que les règlements respectent ces valeurs, tout en garantissant l'absence de discrimination et une stricte égalité hommes-femmes. En effet, nul ne doit être écarté de la pratique sportive en raison de ses opinions religieuses ou politiques. Le sport est un formidable levier d'intégration, de lutte contre l'échec scolaire, d'émancipation et de réduction des inégalités sociales et culturelles. Le Gouvernement et l'ensemble des acteurs du monde sportif restent vigilants, mobilisés et déterminés à empêcher que le sport ne devienne un lieu de tensions, de sexisme ou d'exclusion.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Dupré](#)

**Circonscription :** Aude (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17667

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

**Ministère attributaire :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 février 2013](#), page 1257

**Réponse publiée au JO le :** [9 avril 2013](#), page 3951